

# SYNDICAT DE COHERENCE TERRITORIALE DU BERGERACOIS

**Membres en exercice : 44**

**Membres présents : 23**

**Votants : 23**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Rapporteur : **Pascal DELTEIL**

### Délibération n° 2025-02

L'an Deux Mille vingt-cinq, le **Judi 13 février à 18 H 30**, les membres du COMITE SYNDICAL du Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois se sont réunis au nombre de 23 à Saint-Germain-et-Mons, salle des fêtes, en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 07/02/2025.

**Présidence de séance** : Monsieur Pascal DELTEIL

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames Eléonore BAGES, Marjorie MOLLETON, Michelle DORANGE (remplace Olivier DUPUY), Messieurs Christian BORDENAVE, Pascal DELTEIL, Jean-Pierre FRAY, Jean-Roland GUY (remplace Daniel COTS), Alain PREVOST, Didier CAPURON, Jean-Jacques CHAPELLET, Jean-Michel DREUIL, Michel DELFIEUX, Alain CASTANG, René VISENTINI, Jérôme BETAILLE, Hervé DELAGE, Alain LEGAL, Gérard MARTIN, Frédéric HOGUET, Alain ROUSSEL (remplace Florent FARGE), Francis MONTAUDOUIN (remplace Jean-Marc GOUIN), Fabrice DUPPI, Gérard MOURET.

**ABSENTS EXCUSES** : Messieurs Joël HELLIAN, Daniel COTS, Olivier DUPUY, Jean-Louis DESSALLES, Maurice BARDET, Jean-Claude CASTAGNER, Thierry GROSSOLEIL, Lucien POMEDIO, Serge TABOURET, Thierry DEGUILHEM, Florent FARGE, Jean-Marc GOUIN.

**Secrétaire de Séance** : Madame Michelle DORANGE.

### CESSION ET REMPLACEMENT DU VEHICULE DE SERVICE

Initialement, le remplacement du véhicule de service, une Renault Clio 4 TCe 90 modèle 2012, acquis en 2013 était prévu au budget 2024 (location). Toutefois, son utilisation a été prolongée d'un an, retardant un renouvellement nécessaire.

Différentes offres ont été comparées et il apparait que la Renault Clio Evolution E-Tech Hybrid 145 version standard, dans la catégorie des citadines hybrides, présente le meilleur rapport qualité-prix. Ce choix permettrait d'améliorer l'empreinte écologique du véhicule de service et d'en optimiser la sécurité.

L'entreprise FAURIE Auto Bergerac propose d'acquérir par crédit-bail une Renault Clio Evolution E-Tech Hybrid 145 version standard selon les conditions suivantes :

- une reprise du véhicule de service Clio 4 TCe 90 pour un montant de 4064,15 € TTC couvrant le premier loyer majoré ;
- 36 mensualités d'un montant de 303,23 € TTC, assurances (perte financière automobile et emprunteur) et contrat de services inclus comprenant notamment une extension de la garantie constructeur et l'entretien constructeur ;
- une option d'achat finale de 15 512,20 € TTC, qui peut être levée ou non, au choix de la collectivité dans trois ans.

L'organisme de financement est Mobilize Financial Services (ex-DIAC).

La cession du véhicule Renault Clio 4 TCe 90 acquis en 2013, portant le n° d'inventaire 8/2013 et dont la valeur nette comptable est à zéro, fera l'objet d'une sortie de l'actif et des écritures de cession correspondantes.

AGEDI  
Dépôt BERGERAC  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 17/02/2025  
024-200027134-20250213-2025\_02-DE

## **PROPOSITION :**

Il est proposé à l'Assemblée

- de remplacer le véhicule de service actuel par une Renault Clio Evolution E-Tech Hybrid 145,
- d'autoriser le président à céder la Clio 4 TCe 90 au prix de de 4064,15 € TTC à Faurie Auto Bergerac, à signer tous documents utiles à cet effet et à passer les écritures comptables de cession ;
- d'autoriser le président à signer tous les documents nécessaires à la commande du nouveau véhicule et à la mise en place du crédit-bail pour son acquisition, dans les conditions exposées ci-dessus.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2025.

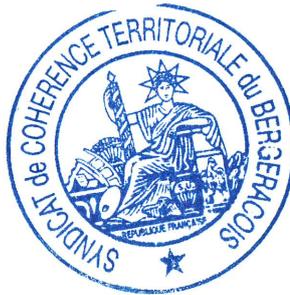
## **Décision :**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, l'Assemblée adopte cette proposition.

*Certifié exécutoire compte tenu  
du dépôt en Sous-préfecture, le 17/02/2025  
et de la publication, le 21/02/2025*

Le Président,

Pascal DELTEIL



**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE  
LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.  
EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,  
Ce 13 février 2025**

Le Président,

Pascal DELTEIL

AGEDI  
Dépôt BERGERAC  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 17/02/2025  
024-200027134-20250213-2025\_02-DE